

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/25

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 07/04/2014.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M ou Mme A.VOLLE – C.CROZIER – J.TESTON – M.BEUGNET
– M.HILAIRE – P.BOUNIARD – A.CORNET – P.EUVRARD – J.GAUTHIER
– S.GRENIER – M.JOLLIVET – M-F.LEBRAT – C.PIQUEMAL –
M-C.RAMUS – E.RENAUDEAU.

Excusés :

Absents :

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

Objet : Election des délégués de la commune auprès du Syndicat de l'Ecole Départementale de Musique.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le renouvellement du Conseil Municipal du 23 mars 2014,
- Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués.
- Considérant qu'il convient de désigner un délégué de la commune auprès du Syndicat de l'Ecole Départementale de Musique,

.../...

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'élire ses délégués à main levée.

Considérant que seul M Philippe EUVRARD s'est porté candidat à cette élection,

M Philippe EUVRARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages il a été proclamé délégué.

Le Conseil Municipal désigne Mr Philippe EUVRARD en qualité de délégué titulaire.

Et transmets cette délibération au Président du Syndicat de l'Ecole Départementale de Musique.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 16 avril 2014.



Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 17 avril 2014.
LE MAIRE
André VOLLE.

